



## SOINS À APPORTER AUX VIGNES GELÉES

Le gel printanier est rarement fatal pour les vignes. Heureusement, cette plante possède trois types de bourgeons : primaire, secondaire et tertiaire. Lorsque le bourgeon primaire est endommagé, le bourgeon secondaire prend la relève et ainsi de suite. Toutefois, dans ce cas, la récolte sera affectée en quantité et en qualité. En effet, comparativement au bourgeon primaire, il est reconnu que le bourgeon secondaire donne 50 % de la récolte et le tertiaire 30 %. Le retard dans la saison de croissance aura aussi un effet sur le mûrissement et la qualité de la récolte.

Dans certains cas, si les bourgeons primaires et secondaires ont déjà subi des dommages de gel pendant l'hiver, il faudra se servir des pampres (gourmands à la base des ceps) pour refaire une nouvelle structure.

Sur les pousses avec quelques feuilles étalées, lorsque la partie apicale est gelée, les entre-nœuds peuvent pousser, mais avec une croissance plus faible, ce qui donne au plant une allure de buisson.

La survie des vignes peut être compromise si celles-ci étaient déjà affaiblies par le gel ou s'il s'agit de jeunes vignes qui ont peu de réserves.

À la suite d'un épisode de gel printanier, la préoccupation principale doit être de s'assurer de conserver des bois pour la taille de la prochaine saison. Il est également important de se rappeler que le bourgeon qui contient les pousses et les grappes pour la prochaine saison (2014) se forme dès cette année. Une bonne exposition au soleil des futurs bois de taille est importante pour assurer leur plein potentiel.

### Recommandations

Voici quelques conseils afin de s'assurer de limiter les stress que pourraient subir les vignes après un gel printanier :

- **S'assurer que les vignes ne subissent pas de stress hydrique (manque d'eau)** est primordial. Dans certains cas, si les conditions de sol s'assèchent, on peut même devoir irriguer les vignes.
- **Limiter la présence des mauvaises herbes** qui compétitionnent avec la vigne pour l'eau et les éléments minéraux.
- **Conserver** la fertilisation comme prévu au printemps et ne pas ajouter d'azote, à moins que les vignes démontrent des symptômes de carence. Le phosphore et le potassium peuvent aider à maintenir les racines en bonne santé. Les analyses de sol et foliaires pourront vous permettre de juger si la fertilisation est adéquate.
- Même si **la** récolte est diminuée ou même presque nulle, le **contrôle des maladies** demeure très important. Les feuilles doivent assurer un maximum de photosynthèse.

- Sur les vignes très affectées, il est préférable de conserver les pampres pour augmenter la **photosynthèse** et accélérer la guérison des ceps. La direction de la régénération va des bourgeons vers les racines. Plus il y aura de pousses, meilleure sera la régénération.
- L'écimage devrait être fait seulement un mois après floraison.
- Les jeunes vignes sont particulièrement sensibles au gel et ont plus de difficulté à se régénérer. Il est possible de vérifier si les tissus ont été endommagés par le gel en faisant une coupe dans les tiges à l'aide d'une lame de rasoir. Les tissus gelés prennent une coloration brune contrairement à ceux des vignes saines qui sont verts.
- Si les tissus conducteurs (xylème et phloème) ont été endommagés, la production de fruits aura un impact négatif sur la guérison des ceps. La décision de conserver ou d'enlever des fruits pourra se faire entre les stades « baie de la taille d'un pois » et « fermeture de la grappe ». Voici quelques règles pour vous guider :
  - Si les pousses ont moins de 30 cm (1 pied) : enlever tous les fruits.
  - Si les pousses ont entre 30 et 60 cm : conserver 1 grappe par pousse.
  - Si les pousses ont plus de 60 cm : on peut laisser 2 grappes.

Texte rédigé par :

Evelyne Barriault, agronome, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
Téléphone : 450 347-8341, poste 225  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 05 – Vigne – 21 mai 2013*